

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1856 à 1877

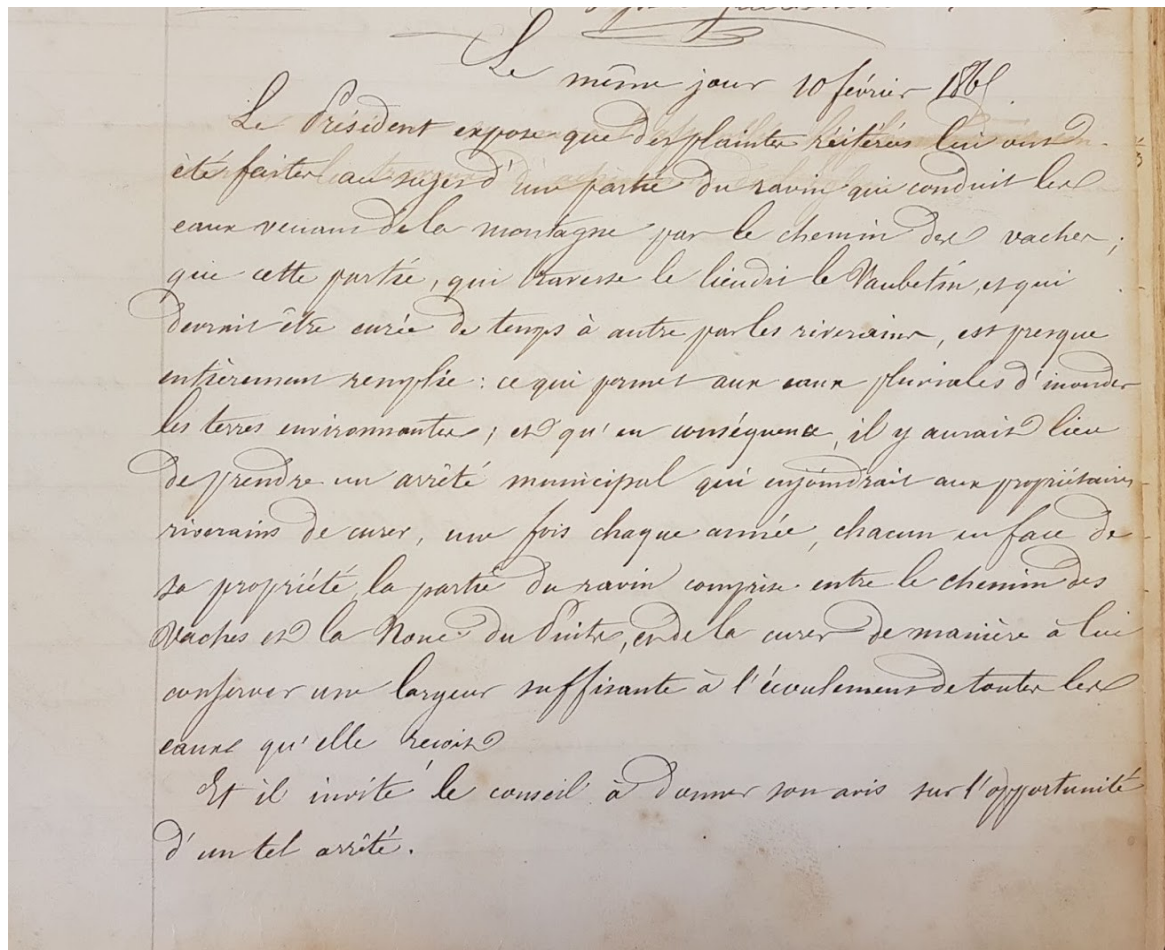
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17681

-0-

fiche n°90

10 février 1865 – Délibération tendant à demander aux propriétaires riverains du ravin qui conduit les eaux de la Montagne, à curer ce ravin entre le chemin des Vaches et la Noue du Puits



« Le 10 février 1865,

Le président expose que des plaintes réitérées lui ont été faites au sujet d'une partie du ravin qui conduit les eaux venant de la Montagne par le chemin des Vaches ;

Que cette partie, qui traverse le lieudit le Vaubetin, et qui devrait être curée de temps à autre par les riverains, est presque entièrement remplie : ce qui permet aux eaux pluviales d'inonder les terres environnantes, et qu'en conséquence, il y aurait lieu de prendre un arrêté municipal qui enjoindrait aux propriétaires riverains de curer, une fois chaque année, chacun en face de sa propriété la partie du ravin comprise entre le chemin des Vaches et la Noue du Puits, et de la curer de manière à lui confirmer une largeur suffisante à l'écoulement de toutes les eaux qu'elle reçoit.

Et il invite le conseil à donner son avis sur l'opportunité d'un tel arrêté »